



**La Ville de Triel sur Seine recrute un(e)**

**COORDONNATEUR COMMUNAL  
POUR LE RECENSEMENT  
DE LA POPULATION 2024**

Le recensement 2024 aura lieu du 15 janvier au 29 février 2024.

Le coordonnateur communal doit être disponible dès le début du mois de novembre 2023 jusqu'à fin février 2024.

Ses missions consistent à :

- Etre l'interlocuteur unique de l'INSEE durant la campagne de recensement :
  - gestion des courriers adressés en mairie par l'INSEE,
  - information des habitants sur les opérations de recensement (affiches)
  - réponse aux questionnaires envoyés par l'INSEE
  - comptes-rendus réguliers de l'avancement des différentes missions
  - gestion de la plateforme OMER (site dédié par l'INSEE pour l'enregistrement des données et diverses informations)

- Encadrer et animer les agents recenseurs

Le coordonnateur communal bénéficie d'une journée de formation obligatoire auprès de l'INSEE (plusieurs dates sont proposées par l'INSEE, un choix doit être fait par le coordonnateur communal avec son ordre de préférence).

**PROFIL :**

Disponibilité, rigueur et organisation, autonomie.

Respect des personnes et de la confidentialité des informations recueillies.

Véhicule obligatoire car un certain nombre de déplacements sur la commune sont à prévoir.

La mission représente environ **70 à 75 heures** pour la totalité de la période de recensement avec un pic d'activité en janvier et février.

**Merci d'envoyer vos candidatures (CV et lettre de motivation)  
à la Direction des Ressources Humaines, ou par mail : [recrutement@triel.fr](mailto:recrutement@triel.fr)**